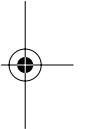




## LA TYPOLOGIE SÉMANTIQUE DES ADJECTIFS







## L'adjectif relationnel est-il modalisable ?<sup>1</sup>

Malgorzata Nowakowska  
Université pédagogique de Cracovie

**Résumé :** Cet article analyse des énoncés attributifs comportant en position d'attribut un adjectif relationnel modifié par un adverbe (*Le prochain gouvernement ivoirien sera très militaire*). De tels énoncés ont souvent été traités comme agrammaticaux. L'argument généralement évoqué est que les adjectifs relationnels, parce qu'ils sont non gradables, ne peuvent pas être modalisés par un adverbe ; et que l'adverbe transforme obligatoirement l'adjectif relationnel en adjectif qualificatif. Les exemples que nous présentons dans cet article contredisent cette opinion : ces énoncés sont possibles dans les deux situations suivantes au moins :

(i) quand ils transposent une structure synonyme en changeant la hiérarchie syntaxique de ses constituants (*X est très militaire* transpose *X a beaucoup de militaires* ou *il y a beaucoup de militaires dans X*; *X est typiquement allemand* transpose *X est typique des Allemands*);

(ii) quand la transposition syntaxique implique en plus l'effacement d'un concept relationnel à deux places d'arguments (*X concerne Y*). Par exemple, *X est essentiellement électrique* transpose *X concerne essentiellement l'électricité*; *N1 est moins biblique que N2* transpose *N1 concerne moins la bible que N2*.

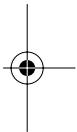
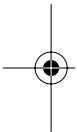
**Summary :** *This article deals with French denominal adjectives such as militaire, maritime or économique, also called "non predicating adjectives" or "pseudo-adjectives". There is a problem when they are used in copulative utterances having the structure N est ADV AR (Noun is Adverb Pseudo-Adjective). As pseudo-adjectives cannot be graded, how can they be modalised by adverbs? In fact, adverbs such as très, plus que..., moins que... are usually combined with a scalar meaning, while pseudo-adjectives imply a "general relation with an object". It is assumed that copulative utterances of this kind are produced for two reasons: first, as a result of the conversion of the verb avoir (with beaucoup) into être (with très), and, second, as a result of the implication of a relational concept.*

### Introduction

Depuis bien longtemps l'adjectif relationnel (désormais AR) suscite un grand intérêt auprès des linguistes et des grammairiens. Cela est dû principalement à deux raisons. D'une part, la notion même d'AR apparaît comme une catégorie flottante, ayant à la fois des traits propres

---

1. Je remercie vivement Denis Apothéloz pour ses nombreuses remarques, tant linguistiques que stylistiques.





à l'adjectif et au nom. D'autre part, on distingue habituellement les AR des autres adjectifs en montrant que leur emploi est limité par des contraintes syntaxiques strictes, dont les principes n'ont pas vraiment reçu de description satisfaisante et continuent à exciter la curiosité des linguistes. Sur ce dernier point, on décrit généralement les AR comme réfractaires aux environnements suivants :

- à la position d'attribut (? *ce jardin est municipal*),
- à la coordination avec un adjectif non relationnel (? *un jardin verdoyant et municipal*),
- aux tours qui les soumettent à la gradation, par exemple au moyen d'un adverbe d'intensification (? *un jardin très municipal*),
- à l'antéposition (\* *un municipal jardin*).

On ne s'intéressera ici qu'à la position d'attribut. On se demandera donc si les AR, quand ils transgressent cette contrainte, s'approprient *ipso facto* un sens appréciatif et « passent » dans la catégorie des adjectifs qualificatifs. On soumettra également à un examen critique la question de savoir si les adverbes de gradation ou d'intensité (*très, plus... que, moins... que, etc.*) peuvent être utilisés comme test pour distinguer les adjectifs qualificatifs des AR.

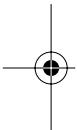
## 1. Comment définir un AR ?

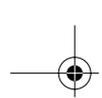
Comment définir ce qui fait la spécificité grammaticale d'un adjectif comme *présidentiel*? Rappelons tout d'abord que les linguistes ont utilisé, et utilisent encore, diverses appellations pour désigner les AR : « adjectif relationnel », « adjectif de relation », « adjectif dénominal », « pseudo-adjectif », « adjectifs non prédicatifs », etc.<sup>2</sup>. Ces étiquettes indiquent que des critères de nature différente ont été utilisés pour distinguer cette catégorie de celle des adjectifs qualificatifs.

Le terme de pseudo-adjectif, forgé par P.M. Postal et repris par I. Bartning<sup>3</sup>, ainsi que celui d'adjectif non prédicatif utilisé par J.-N. Levi, évoquent les propriétés syntaxiques et distributionnelles des adjectifs du type *présidentiel*: ils indiquent l'impossibilité de les employer dans

2. C. Bally, I. Bartning, J.-N. Levi, M. Riegel.

3. Bartning 1976, 19, l'explique comme suit : « Le terme a été inventé et employé pour la première fois par Postal 1969, 219 pour les adjectifs ethniques appelés *proper pseudo-adjectives*: "The terme pseudo in my designation of these elements is intended to suggest that they are derived from non-adjectival-structures". Dans l'analyse de Postal, *American attack on Cuba* est dérivé transformationnellement de la même structure profonde que *America's attack on Cuba* ». Dans la tradition anglo-saxonne, on utilise le terme de *pseudo-adjectif* ou celui de *non predicating adjective*, suite à l'ouvrage de Levi 1978.





les mêmes contextes que les adjectifs qualificatifs, en particulier dans les contextes prédicatifs. Nous n'utiliserons pas ces deux appellations, parce qu'elles ne s'appliquent pas uniquement à des adjectifs comme *présidentiel*. Ainsi, les adjectifs *prochain*, *futur* ou *actuel* partagent avec les AR la contrainte de la position d'attribut : cf. ? *Ce train est prochain*, ? *Ce président est futur*, ? *La situation est actuelle*. Il en va de même pour les adjectifs qualificatifs devenus déterminatifs dans des syntagmes plus ou moins figés, comme *Pinot noir*, qui ne peuvent plus être déplacés en position d'attribut : ? *Ce Pinot est noir*.

Le terme d'adjectif dénominal évoque quant à lui l'origine dérivationnelle des AR (*présidentiel* est dérivé de *président*). Cependant beaucoup d'adjectifs dénominaux, comme *courageux* ou *chevaleresque* ont des propriétés très différentes d'un adjectif comme *présidentiel* et se comportent en tous points comme des adjectifs qualificatifs. En d'autres termes, s'il est peut-être vrai que les AR sont généralement dérivés de noms, tous les adjectifs dérivés de noms ne sont pas, loin s'en faut, des AR<sup>4</sup>.

Qu'en est-il du terme d'adjectif relationnel ? On oppose traditionnellement les AR aux adjectifs qualificatifs. Cette opposition s'appuie sur la distinction que faisait H. Frei<sup>5</sup> entre « inhérence » et « relation ». Par « inhérence », Frei désignait un rapport intrinsèque existant « par exemple entre une substance et sa qualité » (comme dans *une jolie rose*) ; et par « relation », un rapport extrinsèque existant « entre deux substances, qui sont conçues par conséquent comme extérieures l'une à l'autre » (comme dans *boucherie chevaline*). Malheureusement cette perspective référentielle, qui distingue ontologiquement substance et qualité, ne s'avère pas toujours très opératoire. Comment traiter, en effet, des adjectifs comme *thermique*, *amoureux* ou *politique* dans *choc thermique*, *passion amoureuse* ou *discours politique*, expressions dans lesquelles leur statut d'AR paraît peu contestable et où ces adjectifs ne sauraient pourtant désigner une substance, quelle que soit la définition de ce terme ?

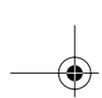
Pour éviter d'avoir recours, dans la définition des AR, à des catégories d'ordre ontologique comme « substance » ou « qualité », nous adopterons une perspective résolument conceptuelle<sup>6</sup>. Cette perspective prévoit deux niveaux d'analyse linguistique : la combinatoire des concepts et la combinatoire des formes. Elle décrit les syntagmes comme des combinaisons de concepts actualisés par des lexèmes. Certains lexèmes ouvrent une ou plusieurs places d'arguments, que d'autres lexèmes

4. Cette appellation pose aussi un autre problème, que nous n'aborderons pas, celui de la direction de la dérivation : *courageux* est-il dérivé de *courage* ou l'inverse ?

5. Frei 1929, 152.

6. Karolak 1995 ; Bogacki & Karolak 1991.





ou morphèmes peuvent remplir. Ainsi, un adjectif qualificatif comme *confortable* est un lexème à une seule place d'argument. Tout lexème caractérisé par des traits sémantiques comme /objet/, /inanimé/, etc. peut instancier cette place. C'est ce qui se passe avec *voiture* dans le syntagme *voiture confortable*. L'adjectif *confortable* implique en quelque sorte de par son sens ce type de complétion. En un mot, c'est un syncatégorème.

Or, de ce point de vue, le fonctionnement d'un AR est tout à fait différent de celui d'un adjectif comme *confortable*. Contrairement aux adjectifs qualificatifs, les AR sont capables de fonctionner comme arguments, donc d'instancier une place d'argument impliquée par un autre lexème. Dans un SN, ils ont même toujours un statut argumental. Pour l'essentiel deux situations peuvent alors se présenter.

Dans la première, l'adjectif instancie une place d'argument ouverte par le nom tête du SN. Tel est le cas par exemple des SN *décision gouvernementale* et *président français*, où l'adjectif remplit une place argumentale ouverte respectivement par *décision* (il indique qui décide) et *président* (il indique de quoi l'individu mentionné est président)<sup>7</sup>.

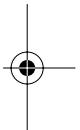
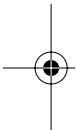
Dans la seconde situation, le nom tête du SN n'ouvre aucune place d'argument ; l'AR ne peut donc pas contracter le même type de relation avec le nom que dans la situation précédente. Tel est le cas d'une expression comme *voiture présidentielle*. Le lexème *voiture* n'ouvrant aucune place d'argument, *présidentiel* ne peut pas fonctionner comme son argument. Autrement dit, l'AR *présidentiel* ne se « combine » pas sémantiquement avec le lexème *voiture*, du moins pas directement. D'où vient alors l'intuition que nous avons qu'il existe un lien fort unissant dans cette expression les deux lexèmes *voiture* et *présidentielle*? Nous pensons qu'il existe un concept implicite qui permet à ces deux lexèmes de former un tout sémantique. Nous le définirons comme un concept purement relationnel ouvrant deux places d'arguments, instanciées par les deux lexèmes du syntagme *voiture présidentielle*.

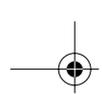
Ainsi, selon nous, la propriété définitoire des AR est que ce sont des formes adjectivales qui, à la différence des adjectifs qualificatifs, sont capables de fonctionner comme arguments dans un SN. C'est la raison pour laquelle, du point de vue sémantique, les AR expriment le même concept que le nom dont ils dérivent.

## 2. Ambiguïté des adjectifs dénominaux

L'identité sémantique des AR et de leur base nominale est un critère qui devrait en principe permettre de distinguer ces adjectifs des

7. Bartning 1976, 28-36 décrit ces syntagmes comme articulés par une « relation grammaticale ».





autres adjectifs dénominaux. Toutefois, beaucoup d'adjectifs dénominaux sont polysémiques ou ambigus relativement à la distinction qualificatif / relationnel<sup>8</sup>. Par exemple *économique* signifie soit « relatif à l'économie », c'est-à-dire à la production, à la distribution ou à la consommation des richesses (acception relationnelle), soit « qui réduit les frais, épargne la dépense » (acception qualificative)<sup>9</sup>. La distinction proposée par J. Kurylowicz entre dérivation syntaxique et dérivation lexicale décrit bien ce qui différencie ces deux acceptions<sup>10</sup>. Dans leur acception relationnelle, les adjectifs dénominaux sont le résultat d'une dérivation syntaxique, la seule propriété qui les distingue de leur base nominale étant la catégorie syntaxique ; en revanche, dans leur acception qualificative, ils se distinguent de leur base nominale non seulement par la catégorie syntaxique, mais encore par leur sens : à la dérivation syntaxique s'est « ajoutée » une dérivation lexicale, autrement dit une modification du sens.

Certains adjectifs dénominaux n'ont en principe qu'une acception relationnelle (*vocal*) ; d'autres n'ont qu'une acception qualificative (*gargantuesque*) ; d'autres encore, comme *économique*, ont les deux fonctionnements. Compte tenu du fait que les adjectifs qui admettent les deux acceptions ont des propriétés syntaxiques différentes selon qu'ils actualisent une acception relationnelle ou une acception qualificative, on devrait les considérer comme deux unités lexicales distinctes. On devrait ainsi parler de l'« adjectif dénominal relationnel » *économique*, et de l'« adjectif dénominal qualificatif » *économique*... Par souci de simplicité nous continuerons cependant à parler d'acception relationnelle et d'acception qualificative.

Il est probable que l'adjectivation d'un nom soit en elle-même propice à la dérivation lexicale au sens de Kurylowicz, car un nom désignant un objet, une fois passé dans la catégorie de l'adjectif, est susceptible de faire ressortir progressivement les caractères les plus saillants ou les plus prototypiques de cet objet : voir le sens axiologique de *féminin*,

8. Bally 1965, 116-117 prévoyait cette difficulté. Néanmoins, sur l'exemple de *tropical*, il a essayé d'établir une distinction entre sens relationnel et sens qualificatif. Pour le cas de *la végétation tropicale* (= celle qu'on trouve sous les tropiques), où l'adjectif a un sens relationnel, il a utilisé le terme de transposition fonctionnelle, et pour *une chaleur tropicale* (= une chaleur aussi forte que celle qui règne dans ces régions), où l'adjectif a un sens qualificatif, le terme de transposition sémantique. Remarquons que les termes de Bally sont compatibles avec ceux de Kurylowicz 1936 : *dérivation syntaxique* et *dérivation lexicale*.

9. Cf. les pseudo-adjectifs « doubles » de Bartning 1976.

10. Comme nous l'avons dit dans la note 8, il y a une grande ressemblance entre la théorie de la transposition de Bally (1965) et celle de la dérivation de Kurylowicz (1936).





*royal, musical, etc.*<sup>11</sup>. Cela dit, il ne faut pas exclure que la dérivation adjectivale puisse d'emblée viser un sens qualificatif (cf. *pantagruélique, gargantuesque, rocambolésque*).

### 3. Les énoncés du type *N est ADV AR*

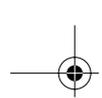
Nous avons montré dans plusieurs publications qu'il n'est pas rare qu'un AR transgresse la contrainte syntaxique de la position attribut<sup>12</sup>. D'après les données que nous avons récoltées, c'est aussi le cas d'énoncés copulatifs du type *N est ADV AR* (où N est un nom ou une autre unité linguistique en position sujet, et ADV un adverbe qui détermine l'AR se trouvant en position attribut). Ce fait va à l'encontre de l'opinion communément admise selon laquelle, si un adjectif dénominal est déterminé par un adverbe d'intensité ou de gradation, il ne fait sûrement pas partie de la catégorie des AR ; autrement dit, il n'est pas employé dans son acception relationnelle mais dans son acception qualificative<sup>13</sup>. Pourtant des exemples comme (1) et (2) semblent contredire cette opinion :

- (1) [Titre] *Le prochain gouvernement ivoirien sera très militaire.*  
[Début de l'article] *Le nouvel homme fort de la Côte-d'Ivoire s'installe au pouvoir [...] dix portefeuilles sur les 21 prévus pour le gouvernement de transition qui doit être formé « ces jours-ci » seront réservés aux militaires et aux candidats directement nommés par ceux-ci*<sup>14</sup>.
- (2) *La parenté des problèmes entraîne évidemment de grandes similitudes dans les moyens en œuvre, et ce d'autant plus que la technique actuelle est essentiellement électrique et basée sur les propriétés de la lampe électronique. Cet appareil a été inventé en 1912 par l'ingénieur américain De Forest [...]*<sup>15</sup>.

Ainsi, la question que nous nous poserons dans le cadre de cet article est la suivante : Si *militaire* et *électrique* sont de vrais AR, pourquoi

- 
11. Il n'est pas sûr que la lexicalisation se produise uniquement dans le sens *relationnel* => *qualificatif*. Voir aussi sur ce point Bartning & Noailly 1993.
  12. Nowakowska 1998, 2000, 2001, à paraître a et à paraître b.
  13. Cela revient à dire que l'adjectif dénominal modalisé par un adverbe d'intensité « est attiré » vers le sens qualificatif et devient, de ce fait, un adjectif qualificatif (cf. Wilmet cité in Goes 1999, 76). Goes formule cette idée un peu différemment : « La présence de *très* désambiguïse les adjectifs dénominatifs dans le sens de la qualification... » (72). Bartning 1976, 60 donne des exemples qui contredisent ce principe et qui montrent que les pseudo-adjectifs peuvent garder leur lecture relationnelle malgré la présence d'adverbes de comparaison comme *plus... que* et d'adverbes d'exclusion comme *strictement, essentiellement, purement, etc.*
  14. *Libération*, 4 janvier 2000.
  15. *Arts et littérature dans la société contemporaine*, in Frantext.





contournent-ils la contrainte de l'attribut dans des exemples comme (1) et (2)? L'hypothèse que nous tenterons de développer est que les énoncés du type *N est ADV AR* « dérivent » d'une structure quasi synonyme, qui ne contient pas un AR mais un nom véhiculant le même concept que l'AR.

Deux cas seront successivement décrits : celui illustré par (1) et celui illustré par (2). Nous les traiterons respectivement dans 3.1 et 3.2.

### 3.1. Énoncé du type *N est ADV AR* comme résultat d'une transposition syntaxique

Suivant notre hypothèse, des énoncés du type *N est ADV AR* comme (1) sont issus d'une structure quasi synonyme par une opération de transposition syntaxique. Cette opération implique un changement des rôles syntaxiques sans modification du sens. Cela dit, la structure *N est ADV AR* et sa structure de base, tout en exprimant un même contenu phrastique, hiérarchise différemment leurs constituants. Deux cas apparaissent particulièrement fréquents.

#### 3.1.1. Conversion de la copule *être* en *avoir*

Avant de décrire le premier cas, que nous appelons « conversion de la copule *être* en *avoir* », comparons l'énoncé (3) avec l'exemple (1), cité plus haut.

(3) *Le spectateur est d'autant plus sensible à ce regard que la Vierge apparaît très humaine, comme une jeune fille surprise dans l'intimité de sa chambre [...]*<sup>16</sup>.

On observe que dans (1), *militaire* garde son acception relationnelle, alors que *humain* dans (3) actualise une acception qualificative. L'adjectif *humain*, dont le sens s'est enrichi par lexicalisation, se paraphrase ici par « *TEL que sont les hommes* ». Cette paraphrase contient la variable *TEL*, qui marque en quelque sorte l'acception qualificative de cet adjectif dénominal<sup>17</sup>. C'est cette variable qui rend possible la gradation de l'adjectif : le modalisateur d'intensité *très* se combine avec la variable *TEL*, en indiquant à quel point « (*X est*) *TEL que sont les hommes* ». En revanche, l'absence de cette variable dans la structure sémantique de *militaire* fait apparaître une incompatibilité sémantique avec l'adverbe *très*. C'est seulement au niveau formel de la détermination

16. L. Lotto, *Un génie inquiet*.

17. Bartning 1976, 105. Nous nous inspirons sur ce point de I. Bartning. Elle parle d'une « interprétation QUALIFICATION ou COMME », qui « implique une paraphrase *qui est COMME, qui RESSEMBLE à*, ou des synonymes évaluatoires qualificatifs ».





qu'il y a, dans (1), une relation entre *très* et *militaire*. Au niveau sémantique, *militaire* véhicule le même concept que le nom *soldat*, comme s'il n'avait pas passé à la catégorie de l'adjectif, raison pour laquelle cet adjectif n'est pas gradable<sup>18</sup>.

Notons par ailleurs que *militaire* en tant qu'unité lexicale est ambigu : cet adjectif a aussi une (au moins) acception qualificative, acception qui a probablement pour origine des stéréotypes attachés aux soldats. Dans son acception qualificative, *militaire* lexicalise un sens paraphrasable comme « *TEL que sont les soldats* » (et, par inférences, « *dur* », « *discipliné* », etc.). Cela dit, malgré l'ambiguïté de l'adjectif dénominal *militaire*, il actualise dans (1) une acception relationnelle, tandis que *humain* dans (3) actualise une acception qualificative<sup>19</sup>.

Quant au rôle sémantico-syntaxique de l'adverbe *très*, dans (1), il demeure énigmatique compte tenu du caractère non qualificatif de *militaire*. Pour y voir plus clair, il convient d'analyser plus attentivement la prédication de (1).

Il nous semble que dans (1), comme dans beaucoup d'autres énoncés copulatifs, il y a une relation d'appartenance entre le sujet et l'attribut *militaire*<sup>20</sup> ; un peu comme si quelqu'un avait dit (1a)<sup>21</sup> :

(1a) Ce gouvernement a *beaucoup* de militaires / Dans ce gouvernement il y a *beaucoup* de militaires.

On peut ainsi considérer (1) comme le résultat d'une sorte de transposition syntaxique représentable comme suit :

(1b) Ce gouvernement a *beaucoup* de militaires / Dans ce gouvernement il y a *beaucoup* de militaires => Ce gouvernement est *très* militaire.

Ce qu'on schématisera ainsi :

(1c) N a ADV de N<sub>0</sub> => N est ADV<sub>correspondant</sub> AR

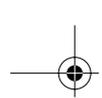
18. Certes, *très* ne détermine qu'exceptionnellement des noms (cf. ? *très arbre*). Il apparaît devant des mots dont le statut de nom n'est pas sûr (*Elle est très femme*) et devant certains types d'attributs (*Il a très peur* vs \**Il a très courage*). Dans le français familier, il y a encore un emploi idiomatique du genre *Marc est très chocolat*, qui a la signification de *Marc aime beaucoup le chocolat*.

19. Nous obtiendrions le même résultat si nous construisions des syntagmes nominaux à partir de (3) et (4) : *Vierge humaine, gouvernement militaire*. Sans aborder la question de leur signification, on s'aperçoit rapidement que *gouvernement militaire* forme paradigme avec *gouvernement civil*, tandis que *Vierge humaine* ne constitue aucun paradigme.

20. Gardies 1975, 96.

21. Dans les énoncés (1a) le modalisateur *très* est remplacé par *beaucoup* à cause d'une contrainte distributionnelle.





où la formulation de départ exprime une relation d'appartenance entre  $N$  et  $N_0$ , où l'AR véhicule le même concept que  $N_0$  et où  $ADV$  et  $ADV_{correspondant}$  sont deux variantes contextuelles du lexème signifiant une quantité importante : la variante qui précède le nom présente cette quantité comme appliquée à des entités dénombrables, et celle qui précède l'AR la présente comme appliquée à des entités non dénombrables, donc gradables.

L'exemple suivant est issu de la même opération de transposition que (1) : l'adverbe *hautement*, signifiant « à un haut degré », peut être considéré comme transposant l'adverbe *beaucoup*, vu la relation d'appartenance exprimée ici entre le langage technique et les métaphores.

(4) « *Savez-vous planter les ordinateurs?* » *Le langage technique est hautement métaphorique. En nous investissant dans les machines, nous leur attribuons des propriétés humaines. Le rapport de l'homme à la technique a été de tout temps marqué par l'anthropomorphisme : une montre, une machine, un appareil, un instrument, une voiture « marchent ». Cette métaphore nous est, au demeurant, tellement familière qu'il ne nous vient pas à l'idée que d'autres langues puissent faire jouer d'autres analogies*<sup>22</sup>.

Les adverbes *très* et *hautement*, apparaissant majoritairement devant des lexèmes gradables (adjectifs), sont généralement appelés « adverbes d'intensité ». Or il s'avère que quand ils modalisent un AR, cette appellation est moins adéquate : dans les exemples cités ci-dessus, ils ne désignent pas un degré de la propriété « être militaire » ou « métaphorique ». En d'autres termes, les AR modalisés par ces adverbes ne deviennent pas gradables.

### 3.1.2. Conversion d'un constituant régissant en constituant régi

Il existe une autre famille d'énoncés de structure  $N$  est  $ADV$  AR qui sont issus d'une opération de transposition syntaxique. Ce sont des énoncés comme  $N$  est *typiquement* AR. Selon notre hypothèse, ils transposent la structure presque synonyme :  $N$  est *typique* *du/des*  $N_0$  (où AR et  $N_0$  véhiculent le même concept). L'adverbe *typiquement*, quoique sémantiquement différent des adverbes d'intensité, se comporte néanmoins de la même manière : il n'affecte pas du tout le sens de l'AR qu'il détermine. Ce cas est illustré par les exemples (5), (6) et (7) :

(5) *Depuis 1945, nous ne faisons pas confiance à nos traditions. Nous voulons autre chose. Aux Bouffes-du-Nord, en 1997, je chantais un texte de Thomas Bernardt sur la nécessité de renouvellement : il évoquait les « têtes nouvelles ». Ce besoin de « têtes neuves » est typiquement allemand*<sup>23</sup>.

22. Yaguello.

23. *L'Express*, 4 novembre 1999 ; interview avec Hanna Schygula.





- (6) *Il en découle que cette relation est typiquement monolocale, ce qui n'empêche pourtant pas les participants à l'échange verbal de produire des répliques [...]*<sup>24</sup>.
- (7) *Les capacités manuelles des hominidés seraient-elles plus spécifiquement humaines ? Pas vraiment. La grotte de Swartkrans, en Afrique du Sud, a livré une grande quantité d'ossements d'« Australopithecus robustus », parmi lesquels un nombre significatif d'os de la main. Leur étude [...] a montré que la compréhension d'« A. robustus » était comparable à celle habituellement attribuée au seul genre « Homo »*<sup>25</sup>.

Si l'hypothèse de la transposition syntaxique s'avère exacte, elle signifie que ces énoncés représentent une autre structure syntaxique que leur structure apparente : *N est typique dul des No*. Le concept de typicité est structuré soit comme constituant régi (cf. *N est typiquement AR*) soit comme constituant régissant (cf. *N est typique dul des No*). En d'autres termes, au cours de cette conversion, *typique*, constituant obligatoire du noyau, devient un modalisateur, donc un constituant facultatif.

Nous avons constaté plus haut que la transposition syntaxique n'affecte pas le sens. Cela se révèle vrai pour les exemples (5), (6) et (7). Selon nous, la majorité des locuteurs ne font aucune différence non plus entre les structures *N est typique dul des No* et *N est typiquement AR*. Néanmoins, la question reste posée de savoir si les deux formulations ont exactement les mêmes conditions d'emploi. Cette interrogation vaut aussi pour les structures *N est très AR* et *N a beaucoup de N* analysées dans la section précédente.

### 3.2. Enoncé du type *N est ADV AR* comme résultat d'une implication

Comme nous l'avons suggéré plus haut pour l'exemple (2),

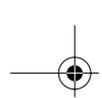
- (8) = (2) *La parenté des problèmes entraîne évidemment de grandes similitudes dans les moyens en œuvre, et ce d'autant plus que la technique actuelle est essentiellement électrique et basée sur les propriétés de la lampe électronique. Cet appareil a été inventé en 1912 par l'ingénieur américain De Forest, [...].*

il existe des énoncés du type *N est ADV AR* qui découlent d'une opération plus complexe que la simple transposition syntaxique. À la transposition s'ajoute l'implication d'un concept relationnel, c'est-à-dire d'un concept qui ouvre deux places d'arguments. Ce concept ayant

24. Stati.

25. *Science & Vie*, novembre 1999.





un caractère très général, il se laisse facilement déduire. On peut l'exprimer, par exemple, par *X concerne Y*, *X est relatif à Y* ou *X est lié à Y*. On a donc :

(9) *N concerne* ADV  $N_0$  => *N* est ADV AR

où *AR* et  $N_0$  véhiculent le même concept. Dans ce schéma, l'adverbe ne modalise pas l'AR mais le concept relationnel que glose *concerne*. Ce schéma permet d'interpréter les énoncés copulatifs comportant des adverbes de différents types. Examinons quelques cas.

### 3.2.1. Adverbes d'intensité

Ce premier type d'adverbe peut être paraphrasé par « à un haut degré ». *Essentiellement* dans (8), *très* et *largement* dans (10) et (11) en sont des exemples caractéristiques ; c'est aussi le cas de *combien*, qui est utilisé ici comme exclamatif et signifie « à quel degré » dans (12).

(10) [Il est question d'une chaire sculptée] *Dans cette chaire il y a des éléments qui sont très maritimes, il y a des sculptures, des sirènes et des choses qui rappellent un bateau*<sup>26</sup>.

(11) [...] *le stéréotype des voix noires et des voix blanches aux États-Unis est largement culturel, bien que le FBI se targue de pouvoir toujours identifier la race d'un correspondant anonyme. Effectivement, des enquêtes ont montré qu'on pouvait le plus souvent distinguer un Blanc d'un Noir au téléphone ou sur un enregistrement. Cependant, des Noirs cultivés ont été pris pour des Blancs et des « petits » Blancs du Sud pour des Noirs*<sup>27</sup>.

(12) [Il vient d'être question d'une exécution capitale au Texas] *C'est dire combien l'enjeu est politique*<sup>28</sup>.

### 3.2.2. Adverbes de comparaison

Des modalisateurs comparatifs comme *plus... que*, *moins... que*, *également* exemplifient le deuxième type d'adverbes réalisant le schéma (9). Leur présence dans les énoncés du type *N est ADV AR* se justifie ici aussi par un concept relationnel implicite, exprimé dans la paraphrase (13a) par *X se lie à Y*. Sans ce concept, les énoncés construits selon ce patron ne seraient pas plausibles ; dans (13) par exemple, l'adjectif *bibli-que*, faute de signification gradable, ne se laisse pas combiner sémantiquement avec un adverbe de gradation.

(13) *C'est moins biblique – le lion que le serpent*<sup>29</sup>.

(13a) *Le lion se lie moins à la Bible que le serpent.*

26. Oral, 13 octobre 1999.

27. Yaguello.

28. Télévision, 2000.

29. Oral, 18 septembre 2000.





On retrouvera un même concept relationnel dans les exemples suivants :

- (14) [...] *le mini cyclone a mis à terre « deux années de récolte de bois ». Selon Brice de Turbeim, expert forestier, « cette catastrophe est bien plus économique qu'écologique ». Le reboisement avec des jeunes pousses pourrait en effet contribuer à améliorer la biodiversité et à lutter contre l'effet de serre*<sup>30</sup>.
- (15) *Nous ne sommes pas cependant convaincus que ce soit le chemin indiqué pour une étude qui se veut également syntaxique et sémantique*<sup>31</sup>.
- (16) [énoncé formulé comme une sorte de titre, et suivi d'une information statistique sur le pourcentage des Français qui vivent dans les villes] *Les Français sont de plus en plus urbains*<sup>32</sup>.

Certes, ce concept implicite reçoit forcément des interprétations plus spécifiques que « se lier » ou « concerner ». Ainsi dans (17), l'AR s'interprète locativement, et dans (18) il s'interprète contextuellement comme « faire quelque chose à propos de » :

- (17) *La trajectoire du courant perturbé sera plus méridionale que prévu. Il en résultera un temps assez mitigé en Suisse dès dimanche après-midi*<sup>33</sup>...
- (18) *Maintenant nous serons moins urbains, parce que nous allons écouter un reportage sur les Dogons du Mali et leur culture d'oignons*<sup>34</sup>.

Les énoncés comparatifs de ce type servent souvent à exprimer une vision « sans contours », c'est-à-dire qu'ils impliquent un prototype, comme dans l'exemple (19) :

- (19) *Le terme « co-texte » est plus jargonique que « contexte »*<sup>35</sup>.

Puisque *jargonique* a le même sens que *jargon*, nom collectif, le concept implicite peut s'exprimer ici par le verbe *X appartient à Y*.

- (19a) *Le terme « co-texte » appartient davantage au jargon que « contexte ».*

(19a) aussi bien que (19) semblent contredire le bon sens : comment quelque chose peut-il appartenir davantage (ou moins) à un ensemble ? En fait l'auteur de (19) veut signifier que *co-texte*, davantage que *contexte*, exemplifie de manière prototypique ce qu'est le jargon. De là vient que le terme *jargon* est représenté comme n'ayant pas de définition stricte.

30. *Libération*, 4 janvier 2000.

31. Goes 1999, 7.

32. *France-Inter*, Bulletin d'information, 19 août 1998 ; l'adverbe *de plus en plus* s'interprète en même temps aspectuellement.

33. *Le Temps*, 12 février 2000.

34. *France-Culture*, 22 septembre 1998.

35. Oral, 18 septembre 2000.





### 3.2.3. Adverbes paradigmatifs

Le troisième type d'adverbes illustrant le schéma (9) est représenté par ce que H. Nølke<sup>36</sup> appelle « adverbes paradigmatifs ». Ces adverbes ont une fonction focalisatrice et présupposent un paradigme d'éléments commutant avec l'élément qu'ils modalisent. Pour cette raison, ils se combinent parfaitement avec les AR (ceux-ci, comme les noms, constituent souvent des paradigmes à nombre fini d'éléments). Des adverbes paradigmatifs comme *uniquement*, *exclusivement*, *seulement*, *purement*, qui sont également appelés « adverbes de restriction », limitent ce paradigme imaginaire à un seul élément : celui qui est représenté par l'AR<sup>37</sup>. Souvent, les autres éléments du paradigme sont explicitement formulés dans le texte. Par exemple, dans (20) ce sont les aspects sociaux, médiatiques ou sémiologiques d'un projet qui sont écartés au profit des aspects linguistiques. Il est également possible que le paradigme soit inféré d'un savoir extralinguistique, ce qui vaut pour (21) (*revue sur papier / revue électronique*).

(20) *Cependant, il ne s'agit pas ici de parler des enjeux sociaux ou médiatiques du genre communicatif que constitue le débat télévisé ni de faire une analyse sémiologique du verbal, du visuel et du gestuel dans Apostrophes, [...]. Notre objectif est uniquement linguistique, et notre étude se limite à l'emploi des adverbes en -ment par des énonciateurs en situation de débat*<sup>38</sup>.

(21) *Je te donne l'adresse d'une nouvelle revue, qui s'appelle..., qui sera purement internet*<sup>39</sup>, donc purement électronique.

Reste problématique la description de l'adverbe *d'abord*. Signifiant « principalement » ou « surtout », il entre dans le groupe des adverbes d'intensité, ce qui incite à le considérer comme adverbe endophrastique<sup>40</sup>. Pourtant, en raison de son usage comme marqueur temporel et comme marqueur de balisage textuel, il se place également dans le groupe des adverbes paradigmatifs, adverbes considérés comme exophrastiques<sup>41</sup>. Ainsi, *d'abord* peut soit précéder l'attribut, soit se mettre tout au début d'un énoncé, comme dans (22) et (22a) :

(22) [début d'un journal télévisé] *L'actualité de cette journée est d'abord sportive* (TV5)

(22a) *D'abord, l'actualité de cette journée est sportive.*

36. Nølke 1983.

37. Ceci est en accord avec l'analyse de *purement* faite par Guimier 1996, 17.

38. Gezundhajt.

39. Nous avons pris en considération *internet*, bien qu'il ne soit pas morphologiquement un adjectif mais un nom. La discussion sur le rapport entre ce type de nom et les AR est ouverte.

40. Guimier 1996.

41. *Ibid.*, 17.



On observera qu'il y a, entre ces deux interprétations de l'adverbe *d'abord*, un lien inférentiel : informer d'un fait en premier lieu (comme dans (22a)) conduit à inférer que le locuteur attache à ce fait une importance particulièrement grande (comme dans (22)).

Examinons pour finir le cas de l'adverbe *plus que*. Il n'est habituellement pas considéré comme paradigmatissant, en raison de son interprétation superlative, interprétation qu'il reçoit quand il modalise un adjectif qualificatif (cf. *Il est plus qu'intelligent* = *Il est extrêmement intelligent*). Pourtant, quand il modalise un AR, cet adverbe s'interprète comme « au-delà », « concernant d'autres X », ce qui conduit à le classer comme adverbe paradigmatissant. Cette différence d'interprétation s'explique par le fait que les adjectifs qualificatifs utilisés attributivement prédisent une propriété d'un objet ; alors que les AR, quand ils sont utilisés attributivement, présupposent l'existence d'un paradigme dont ils constituent un élément. Les exemples (23) et (24) illustrent ces considérations :

- (23) [émission sur la justice internationale] *Cette question est plus que politique*<sup>42</sup>...
- (24) [émission sur le pardon et ses aspects politiques, éthiques, juridiques, etc., J. Derrida] *En tuant son fils aîné, Abraham entre dans la jurisprudence qui est plus que politique, plus qu'éthique, plus que sociale*<sup>43</sup>...

#### 4. Conclusion

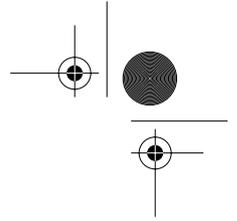
Dans le présent article, nous avons analysé plusieurs exemples présentant la structure *N est ADVAR*. L'existence même de ces exemples contredit deux opinions communément admises : d'une part, celle qui voudrait qu'un AR n'occupe jamais la position attribut ; d'autre part, celle qui considère que les adjectifs dénominatifs ne peuvent pas véhiculer une acception relationnelle dès lors qu'ils sont modalisés par un adverbe d'intensité ou de gradation.

Nous avons formulé deux hypothèses concernant la transgression de la contrainte de l'attribut, que nous avons vérifiées et illustrées avec des exemples écrits et oraux. Il est apparu qu'il est possible de former des énoncés copulatifs *N est ADVAR* si l'une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- 1) que l'énoncé soit synonyme d'une structure comportant, à la place de l'AR, un nom véhiculant le même concept que cet AR ;
- 2) que l'énoncé sous-entende un concept relationnel, facilement inférable et indiquant la relation sémantique entre le sujet et l'attribut.

42. *France-Culture*, juin 2001.

43. *Ibid.*

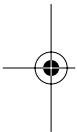


La première condition est accomplie par les énoncés dans lesquels il y a une relation d'appartenance entre le sujet et l'attribut. Ainsi, ces énoncés sont synonymes d'une autre structure, que nous considérons comme sa structure de base, qui a le verbe *avoir* à la place de la copule *être*. La première condition est accomplie également par les énoncés se structurant par *N est typiquement AR*, parce que le sens de la relation entre sujet et attribut devient claire grâce à l'adverbe *typiquement*. Quand le sens de la relation entre sujet et attribut ne découle pas du sens des lexèmes qui sont mis dans ces positions, ou bien du sens de l'adverbe, il faut recourir à la deuxième condition. Il s'agit d'énoncés *N est ADVAR* dans lesquels, quoique implicite, la relation sémantique entre le sujet et l'attribut est reconstituable, soit parce qu'elle s'identifie à un sens du type « X concerne Y » / « X se lie à Y », soit parce qu'on l'infère sans difficulté du contexte ou du savoir extralinguistique.

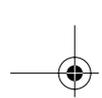
Enfin, il serait impossible d'analyser, dans les énoncés copulatifs, la relation sémantique existant entre le sujet et l'attribut si les AR n'étaient pas fortement liés à leur origine nominale. C'est ainsi que leur usage attributif ne représente pas une vraie prédication. Quoique formellement situés en position d'attribut, ils remplissent de fait une place d'argument. Notamment, soit ils remplissent la place Y dans le schéma *X a Y* des énoncés à relation d'appartenance (*N est très métaphorique = N a beaucoup de métaphores*), soit la place Y du concept implicite « X concerne Y » dans les énoncés dont la relation entre sujet et attribut est autre que la relation d'appartenance (*N est exclusivement politique = N concerne exclusivement la politique*). Ce fait est en parfait accord avec la définition des AR donnée au début de cet article. Cette définition, qui les distingue des adjectifs qualificatifs, stipule que les AR sont à même de fonctionner comme argument dans les SN. Une telle conception s'avère opératoire non seulement pour la position adnominale, mais aussi pour la position d'attribut.

### Références bibliographiques

- Bally C. (1965), *Linguistique générale et Linguistique française*, Berne, Francke.
- Bartning I. (1976), *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*, Thèse, Göteborgs Offsettryckeri AB, Stockholm (réédité en 1980, in *Acta Universitatis Stockholmiensis, Romanica Stockholmiensa*, n° 10, Stockholm, Almqvist & Wiksell).



- Bartning I. & Noailly M. (1993), « Du relationnel au qualificatif: flux et reflux », *L'Information grammaticale*, n° 58, p. 27-32.
- Bogacki K. & Karolak S. (1991), « Fondements d'une grammaire à base sémantique », *Lingua e Stile*, XXV, 3, p. 309-345.
- Frei H. (1929), *La Grammaire des fautes. Introduction à la linguistique fonctionnelle. Assimilation et différenciation. Brièveté et invariabilité. Expressivité*, Paris – Genève, Slatkine Reprints.
- Gardies J.-L. (1975), *Esquisse d'une grammaire pure*, Paris, J. Vrin.
- Goes J. (1999), *L'Adjectif, entre nom et verbe*, Paris – Bruxelles, Duculot.
- Guimier C. (1996), *Les Adverbes du français: le cas des adverbes en « -ment »*, Paris, Ophrys.
- Karolak S. (1995), *Études sur l'article et la détermination*, Cracovie, Wydawnictwo Naukowe WSP.
- Kurylowicz J. (1936), « Dérivation syntaxique et dérivation lexicale. Contribution à la théorie des parties du discours », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, XXXVIII, p. 79-92 (réédité en 1960, in *Esquisses linguistiques*, Wrocław, Ossolineum, p. 41-50).
- Levi J.N. (1978), *The Syntax and Semantics of Complex Nominals*, New-York – San Francisco – Londres, Academic Press.
- Nølle H. (1983), « Les adverbes paradigmatiques: fonction et analyse », *Revue romane*, n° spécial 23.
- Nowakowska M. (1998), « Przymiotnik relacyjny czy jakościowy? », *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego (Bulletin de la Société polonaise de linguistique)*, fasc. LIV, p. 81-94.
- Nowakowska M. (2000), « Un faux déblocage de certains adjectifs de relation », in *Actes du XXII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Bruxelles, 23-29 juillet 1998), t. VI: *De la grammaire des formes à la grammaire du sens*, A. Englebert, M. Pierrard, L. Rosier & D. Van Raemdonck (dir.), Tübingen, Niemeyer, p. 379-390.
- Nowakowska M. (2001), « L'emploi des adjectifs de relation – signe d'une anomalie? », *TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 34 / 35, p. 171-183.
- Nowakowska M. (à paraître a) « L'adjectif de relation employé autonymiquement », in *Actes du colloque Le Fait autonymique dans les langues et dans le discours* (Paris, 5-7 octobre 2000), sur Internet.
- Nowakowska M. (à paraître b), « L'adjectif de relation dans le contexte contrastif », in *Actes du XXIII<sup>e</sup> Congrès international de lin-*



*guistique et philologie romanes* (Université de Salamanque, 24-30 septembre 2001).

Postal P.M. (1969), « Anaphoric islands », in *Papers from the fifth regional meeting of the Chicago Linguistic Society*, R.J. Binnick *et al.* (dir.), Chicago, p. 205-239.

Riegel M. (1985), *L'Adjectif attribut*, Paris, PUF.

Tamba-Mecz I. (1980), « Sur quelques propriétés de l'adjectif de relation », *Travaux de linguistique et de littérature*, 18, 1, p. 119-132.

